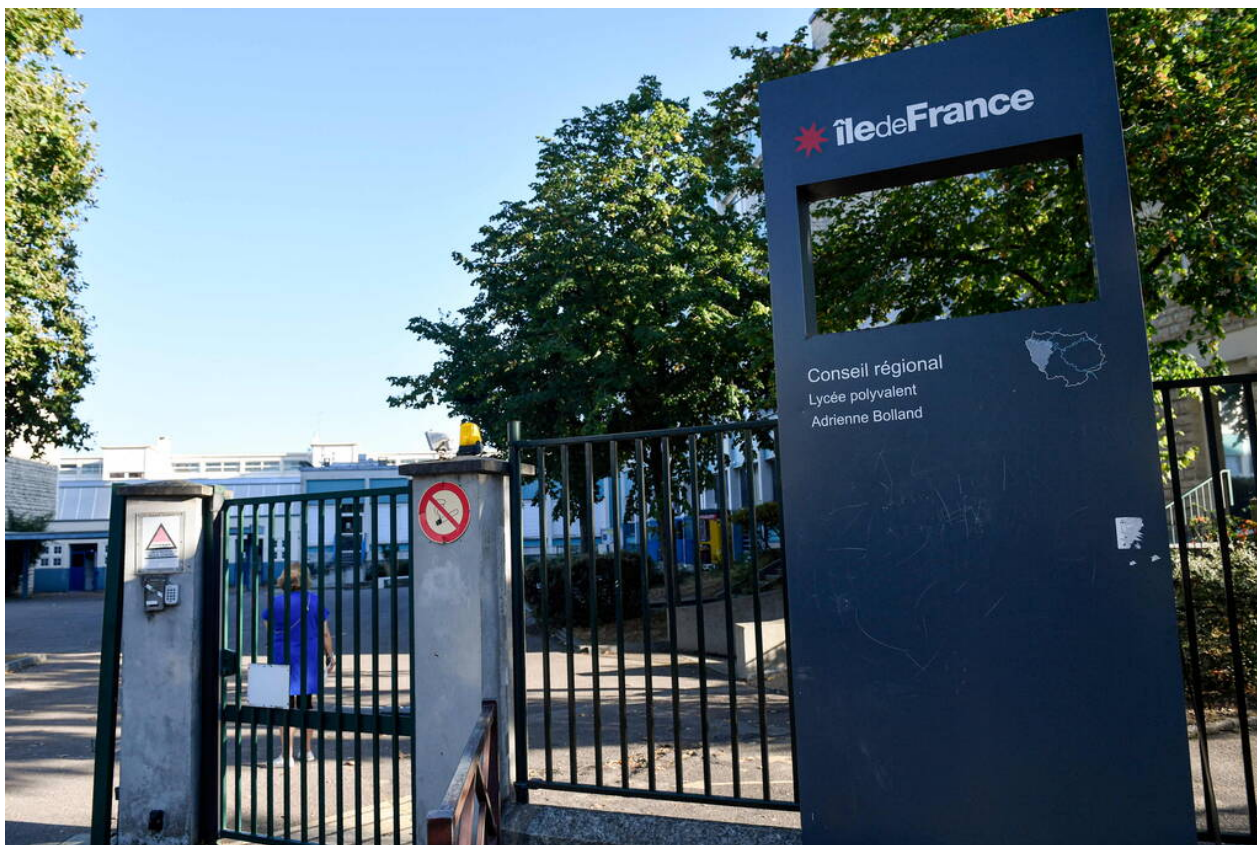


Education

Suicide d'un ado à Poissy : Elisabeth Borne dénonce une «défaillance» du rectorat qui a recadré les parents dénonçant son harcèlement



Les parents du jeune homme qui s'est suicidé en septembre dans les Yvelines avaient déposé une main courante face au harcèlement qu'il subissait. Le rectorat les avait appelés à une «attitude constructive et respectueuse», selon BFMTV ce samedi 16 septembre.



Le lycée Adrienne Bolland à Poissy, le 7 septembre 2023. (Julien de Rosa/AFP)

par [LIBERATION](#)

publié aujourd'hui à 12h03

(mis à jour le 16 septembre 2023 à 16h38)

Lutter contre le harcèlement scolaire a beau être l'une des priorités du gouvernement, le message ne semble pas être passé partout. Les parents de [l'adolescent de 15 ans qui s'est suicidé](#), début septembre, dans les Yvelines, avaient déposé une main courante au commissariat de Poissy, en raison de l'absence de «réponses» de la communauté éducative.

en raison de l'absence de «réponse» de la communauté éducative, pourtant alertée, à la situation de leur fils, victime de harcèlement. En retour, le rectorat de Versailles leur a adressé une lettre menaçante, leur demandant «*d'adopter une attitude constructive et respectueuse*», tout en leur rappelant les risques en cas de dénonciation calomnieuse, révèle [BFMTV](#) ce samedi 16 septembre.



C'est un courrier «*décalé par rapport à la douleur des familles*, a déclaré la Première ministre, interrogée par BFMTV en marge des Journées du patrimoine, à Matignon. *Manifestement, il y a une défaillance sur le type de réponse adressé à des parents extrêmement inquiets*». Le plan de lutte contre le harcèlement scolaire préparé par le gouvernement doit être présenté à la fin du mois. *Il faut «qu'on soit beaucoup plus attentif à la parole des enfants, a insisté la cheffe du gouvernement. Cela passe par une formation de tous les adultes en contact avec eux pour bien comprendre la douleur qu'ils peuvent ressentir. L'objectif est que ça ne se reproduise plus.»*

Le jeune homme, qui étudiait alors en troisième en prépa professionnelle lycée Adrienne-Bolland de Poissy, était la cible de deux de ses camarades. En avril, ses parents avaient envoyé un courrier au proviseur de l'établissement, faisant part du dépôt d'une main courante.

A lire aussi

Après le suicide d'un lycéen à Poissy, Gabriel Attal rouvre le dossier brûlant du harcèlement

Education 6 sept. 2023 [abonnés](#)

«*Il est incompréhensible que vous puissiez laisser un adolescent subir une telle violence verbale et psychologique dans votre établissement sans réagir d'une quelque manière, aussi allons-nous déposer plainte et vous considérer comme responsable si une catastrophe devait arriver à notre fils*», mettaient-ils en garde dans leur lettre, consultée par BFMTV.

Mais quinze jours plus tard, la réponse du rectorat de Versailles, dont dépend le lycée, a été cinglante, mettant en cause la réaction des parents : «*Vous avez remis en cause les fonctions et menacé de dépôt de plainte le*

personnel de direction du lycée professionnel [...] Vous avez reproché à ce dernier sa passivité face à un supposé harcèlement subi par votre enfant», est-il écrit dans un autre courrier publié par la chaîne de télé.

«Attitude constructive et respectueuse»

En guise de menace, l'institution fait référence à l'article du Code pénal.

Celui-ci vise les dénonciations calomnieuses, passables de cinq ans

 d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. Enfin, le rectorat exige

 des parents de l'adolescent harcelé *«d'adopter désormais une attitude*

constructive et respectueuse envers les membres de la communauté éducative».

Le jeune homme avait depuis changé d'établissement scolaire, faisant sa rentrée dans un lycée professionnel du XIV^e arrondissement de Paris. Il s'est pendu à son domicile le 5 septembre.

A lire aussi

Face au harcèlement scolaire et au suicide de Lindsay, 10 articles pour comprendre et prévenir

Education 2 juin 2023

Dans la foulée, le ministre de l'Education a reconnu que *«chaque drame est un drame de trop, qui nous rappelle que nous ne sommes toujours pas à la hauteur».* Il a annoncé le lancement d'une enquête interne pour faire la lumière sur les alertes du lycéen. Le parquet de Versailles a également lancé des investigations.

Pour rappel, les victimes de harcèlement scolaire peuvent appeler gratuitement le numéro national d'écoute au 3020, ou bien le 3018 en cas de cyberharcèlement.

Mise à jour à 16h40 avec les déclarations de la Première ministre.